

Supremex annonce une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Montréal, Québec, le 29 août 2022 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor, a annoncé aujourd'hui avoir reçu de la Bourse de Toronto (la "TSX") l'autorisation de racheter aux fins d'annulation, par voie d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA »), jusqu'à 1 301 713 de ses actions ordinaires, soit environ 5,0 % de ses 26 034 269 actions ordinaires émises et en circulation au 18 août 2022.

Les rachats au titre de l'OPRCNA seront effectués sur la TSX ou sur des systèmes de négociation parallèles au Canada, lorsque cela est permis, conformément aux lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables, pendant une période maximale de 12 mois s'échelonnant du 31 août 2022 au 30 août 2023. Supremex rachètera les actions ordinaires à leur cours en vigueur au moment de l'acquisition. Toutes les actions ordinaires rachetées au titre de l'OPRCNA seront annulées.

Selon les calculs effectués conformément aux règles de la TSX il s'est négocié en moyenne 39 244 actions ordinaires de Supremex par jour au cours des six mois civils complets précédant la date des présentes. Par conséquent selon ces règles, Supremex a le droit de racheter un jour de bourse donné, jusqu'à 9 811 actions ordinaires, soit 25 % du volume moyen d'actions négociées quotidiennement.

Dans le cadre de l'OPRCNA la Société a conclu un régime d'achat d'actions automatique. Aux termes de ce régime, le courtier de la Société peut racheter des actions ordinaires qu'il ne serait pas autorisé à racheter en temps normal en raison de restrictions imposées par la réglementation ou de périodes d'interdiction auto-imposées. Les rachats seront effectués par le courtier de la Société en fonction des paramètres prescrits par la TSX et conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et aux conditions de l'accord écrit conclu par les parties. Le régime d'achat d'actions automatique a été préautorisé par la TSX et sera mis en œuvre à partir du 31 août 2022.

Supremex croit que, de temps à autre, le rachat de ses actions ordinaires au titre de l'OPRCNA est une utilisation justifiée et souhaitable de l'encaisse disponible qui permet d'augmenter la valeur de l'investissement des actionnaires.

Entre le 31 août 2021 et la date des présentes, Supremex a racheté 920 100 de ses actions ordinaires en circulation sur la TSX et/ou sur des systèmes de négociation parallèles au Canada au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au prix moyen pondéré par action de 2,8229 \$. La TSX avait approuvé le rachat de 1 346 648 actions ordinaires au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de cette période.

À propos de Supremex

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex exploite dix installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et quatre installations manufacturières aux États-Unis, et emploie environ 800 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

Pour plus d'information visitez www.supremex.com.

Personne-ressource:
Mary Chronopoulos
Chef de la direction financière
investors@supremex.com
514 595-0555, poste 2316